

Pour mieux coordonner les efforts des ONG, le gouvernement canadien devrait lancer un programme d'éducation de la population sur les questions stratégiques et le concept de sécurité humaine. Ces programmes pourraient aider la population à mieux saisir les principaux enjeux des relations internationales et le rôle de l'ONU et du Conseil de sécurité. Les médias ne présentent souvent qu'un aspect des grandes crises internationales; le rôle du gouvernement peut contribuer à remédier à ce problème, notamment en poursuivant et en approfondissant ses efforts de diffusion de l'information, et faisant mieux connaître les ressources existantes. Le site web du ministère des Affaires étrangères représente certainement un pas dans cette direction.

2. Le Canada doit clarifier le contenu et les limites de la notion de sécurité humaine

Voir la recommandation no. 5 de l'atelier 1A.

3. Élargissement du Conseil de sécurité aux intervenants non-gouvernementaux

Le Canada devrait proposer, au cours de son mandat, un élargissement du Conseil de Sécurité, de façon à inviter d'autres type d'acteurs (notamment certaines ONG) à participer aux travaux de l'institution. Leur présence pourrait avoir, à long terme, un impact sur la formulation et la mise en oeuvre des mesures de sanction. Cette proposition présente également l'avantage de d'accroître la transparence du Conseil, de renforcer les liens avec la société civile et de franchir une première étape vers une forme de démocratisation.